Le discours de M. Paul Reynaud

Paris, 28. — M. Paul Reynaud a prononcé, ce soir, le discours suivant, qui a été radiodiffusé.

La première fois que j'ai parlé devant vous, le 12 novembre dernier, sortant du conseil des ministres, où le Président de la République venait de signer les décrets-lois, je vous ai dit pourquoi j'avais accepté la charge écrasante des finances de la France.

Pour une France forte

Au lendemain de Munich, je pensais que le premier de nos devoirs était de faire une France forte et il n'y a pas de France forte avec une monnaie qui glisse, des finances en désordre et une économie paralytique.

Il y a quelques semaines, vous disais-je chaque homme digne du nom de Français s'est fait à lui-même le serment de rendre à la France toute sa force. Il faut que se perpétue entre nous cette conspiration silencieuse.

Quinze jours plus tard, alors que l'on parlait un peu vite d'une grève générale dont le succès eût fait tant de plaisir à ceux qui, dans le monde, ne nous aiment pas, je vous disais : « L'étranger nous regarde ! Devant nos divisions, nos amis s'alarment et nos adversaires se réjouissent. Je ne veux pas que mon pays soit, pour les uns, l'adversaire idéal et, pour les autres, un allié discuté. **Tout ce que j'ai fait, pendant mes premières semaines de pouvoir, je l'ai fait pour vous rendre forts.**

Nous avons tenu

Avons-nous réussi ? Marchons-nous dans la bonne voie ? La France est-elle plus forte aujourd'hui qu'il y a trois mois ? La dernière fois que je vous ai parlé, c'était pour vous annoncer une grande nouvelle pour le crédit français. Je vous ai appris une conversion sans précédent par son ampleur. Je vous ai dit que c'était à quatre pour cent que la France empruntait à Amsterdam où, aux jours paisibles de 1926, M. Poincaré empruntait à sept pour cent.

Le moment est mieux choisi aujourd'hui pour faire le point, car nous sommes en plein cyclone et l'on juge mieux la résistance d'un navire dans la tempête. Je vous disais, le 12 novembre: « Nous serons encore secoués et ballottés » par des vents contraires, mais nous » tiendrons bon. »

L'épreuve est venue. Avons-nous tenu bon ?

Le franc, monnaie-refuge

D'abord, où en est notre monnaie ? Le franc a-t-il tenu ? On nous disait, il y a trois mois, vous l'avez tous entendu : « Votre politique est une politique de » temps calme. Vous faites appel à la » confiance ? A la première alerte, au » premier froncement de sourcils d'un » dictateur d'Europe, la confiance s'évanouira, les capitaux qui rentrent s'enfuiront et votre monnaie sera de » nouveau menacée ». Et nos donneurs » de conseils me disaient: «Prenez donc » le système qui convient aux temps » difficiles, celui qui fait la force des » dictateurs : adoptez le contrôle des » changes, et vous serez alors sans souci » pour votre monnaie. »

J'avais beau leur répondre : « Ne comparez pas la situation de la France à » celle de l'Allemagne lorsqu'elle a institué le contrôle des changes. A cette » époque elle devait au monde 90 milliards de francs à court terme. En » fermant ses frontières aux capitaux, » elle a dit au monde : J'ai 90 milliards » à toi, je les garde. »

Mais nous Français, qui sommes créanciers de l'étranger d'une quantité à peu près équivalente de capitaux exportés, est-ce que nous allons dire au monde : « Tu as 90 milliards à moi, » garde-les » ? J'avais beau leur dire : « Le système du contrôle des changes » n'a pu fonctionner en Allemagne que » parce qu'il y a dans ce pays un pouvoir » politique assez fort pour tout réglementer, tout contraindre, tout punir, » même de mort. » J'avais clos la discussion en disant à mes contradicteurs : « L'événement nous départagera. »

L'événement est venu. **C'est un fait qu'il y a aujourd'hui, en Europe une monnaie refuge, c'est le franc.**

Avec son or, la France pourrait acheter 5.000 avions

La preuve, c'est que la Banque de France est la seule banque d'émission qui, jour par jour, reçoive de l'or. Les capitaux rentrent en France suivant un rythme régulier.

A ceux qui me disaient : « Votre politique n'est pas une politique de temps troublé » je réponds : si, au nom d'une économie de guerre mal comprise, nous avions, le 2 novembre, décidé le contrôle des changes, où seraient les centaines de tonnes d'or que nous avons reçus depuis lors ? Qu'il me suffise de vous dire ceci : « **Vous savez le prix ruineux, d'un avion ultra-moderne, eh bien, avec ces tonnes d'or, la France aurait, demain, le moyen d'en acheter à l'étranger plus de 5.000 !** »

Y aura-t-il encore un Français pour regretter par amour-propre de doctrinaire, que nous avons fait cette politique ? La liberté monétaire s'est-elle montrée pour nous un élément de force ou un élément de faiblesse ?

La restauration du crédit public

Pendant les vingt-quatre premiers jours de ce mois de janvier, 1 milliard 150 millions d'excédents de dépôts. Il y a un an, pendant les trente et un jours de janvier 1938, 417 millions seulement. Il y a deux ans, en janvier 1937, au taux des dégrèvements et des hausses de salaires 280 millions : 280 millions, il y a deux ans ; 1 milliard 150 millions aujourd'hui. Il s'agit, ne l'oubliez pas, de la petite épargne. Les « décrets-lois de misère » font bien les choses. Voilà qui prouve en faveur de la restauration du crédit public.

Mais la Bourse dites-vous ? Eh bien, la comparaison de la Bourse de Paris aux Bourses étrangères conduit à la même conclusion. Sur touts les marchés du monde, même du nouveau monde, les cours des valeurs ont fléchi sous la bourrasque, à Paris, comme ailleurs, mais moins qu'ailleurs.

Depuis trois mois, la signature de l'Etat français a fait prime

Comparons deux dates : fin octobre dernier et aujourd'hui. Entre ces deux dates, la baisse des fonds d'Etat a été un phénomène mondial. A Londres, elle a été en moyenne, de 2 % ; à Zurich, de 2 1/2 % : à Amsterdam, de 4 % ; en France, la moyenne des fonds d'Etat a monté. Tel est le fait, dans toute sa simplicité.

A travers toutes les oscillations constatées depuis trois mois, nous avons le droit de dire que c'est la signature de l'Etat français qui s'est montrée, en Europe, la plus sûre et qui fait prime.

Pas de problème de la trésorerie

Passons maintenant à la situation de la trésorerie. Vous vous rappelez qu'il n'y a pas très longtemps on n'en parlait qu'avec angoisse. Aujourd'hui, elle est satisfaisante et vous n'en serez pas surpris après ce que je viens de vous dire.

Le Trésor a fait face, depuis le 28 octobre, à la quasi-totalité de ses découverts normaux, soit douze milliards, sans entraîner, le moins du monde, l'important volant de trésorerie constitué à cette époque.

La situation économique

Et maintenant, nous passons à notre situation économique. Là encore, les critiques ne manquaient pas. On me disait : « Il est possible que votre superfiscalité soit nécessaire pour sauver le franc, mais elle va accroître le marasme des affaires en donnant un coup de massue sur la nuque de l'économie nationale. Un coup de massue bien inutile d'ailleurs puisqu'à ce point, l'impôt ne rapporte plus, il se dévore lui-même. Alors, deux questions :

Le rendement de l'impôt a augmenté. Les impôts nouveaux ont-ils apporté ce que nous attendions ? Voici les chiffres que je viens de recevoir. Il s'agit du rendement, à Paris, de la taxe à la production, pendant un mois, du 20 décembre au 20 janvier. L'an dernier, pour la même période, le fisc avait recouvré 308 millions. L'impôt ayant été augmenté, nous étions en droit d'attendre 350 millions. Nous en avons reçu 421. Il en est de même pour les rentrées d'impôts directs.

Deuxième question : Notre superfiscalité a-t-elle donné un coup de massue à l'économie ? Regardons quelques-uns des baromètres qui nous indiquent l'état de notre économie.

Le marché du travail

D'abord le chômage : A la veille des décrets-lois, il y avait 39.000 chômeurs de plus que l'année précédente à la même époque ; aujourd'hui, il y a seulement 15.000 chômeurs de plus qu'il y a un an. C'est donc une amélioration relative qui porte sur 24.000 ouvriers. La comparaison que je viens de faire est la seule qui rende un compte exact des faits, parce que vous savez qu'en hiver le chômage augmente tous les ans.

A côté du chômage complet, il y a le chômage partiel. Là aussi, l'amélioration est sensible. Du 1er novembre dernier au 1er janvier, la proportion des ouvriers travaillant moins de 40 heures est tombée de 17 % à 14 %

Accroissement de la production

Encore un fait, l'indice de la production a monté de six points en deux mois. Nous avions produit 511.000 tonnes d'acier en octobre ; nous en avons produit 580.000 en décembre. Des hauts fourneaux ont été rallumés.

Je vous ai déjà dit l'accroissement de la vente d'automobiles. Dans les industries textiles, chimiques et métallurgiques, les exportations sont en progrès. A Paris, dans les grands magasins, pour la première fois depuis longtemps, on constate une augmentation du chiffre d'affaires mensuels en novembre et en décembre.

Enfin, un dernier signe, les sociétés ont émis ce mois-ci presqu'autant d'obligations que pendant toute l'année 1938. Voilà, soit dit en passant, une première réponse à ceux qui disent que les capitaux ne s'investissent pas.

Le mécanisme de la reprise

Ces éléments de reprise, à quoi faut-il les attribuer ? Ils ne peuvent surprendre que ceux qui n'avaient vu dans notre plan que la fiscalité.

Prenons les salaires. La masse des salaires distribués a été accrue depuis trois mois. Elle l'a été grâce à la réforme du régime du travail qui avait été si mal comprise à ses débuts. Les heures supplémentaires devenues possibles se sont multipliées. L'ouvrier a donc touché à la fin de la semaine, une somme plus élevée, et cette augmentation de salaire est une vraie augmentation parce qu'elle correspond à de la richesse produite par lui. Son pouvoir d'achat s'est donc réellement accru.

Le travail, facteur essentiel de la force de la France

Les rapports des inspecteurs du travail établissent que la quasi totalité des industries françaises ont, dès la fin du mois de novembre, usé des facultés nouvelles de travail que nous leur avions données. **L'attitude des ouvriers a été celle de Français conscients de la gravité de l'heure présente et de la nécessité de redresser l'économie nationale. Ils ont compris que le travail est non seulement une source de richesses pour tous, mais aussi un facteur essentiel de la force de la France.**

Je vous disais, le 12 novembre, qu'une immense bonne volonté était prête à se lever dans ce pays. Cette bonne volonté, nous la voyons acquise du côté ouvrier.

Je vous ai dit déjà que les capitaux s'engagent à nouveau dans la production économique. Ils s'y engagent, en prélevant, sous forme d'intérêts, une part moins grande qu'il y a 3 mois.

Nécessité des économies en profondeur

Je vous disais, il y a trois mois, la nécessité de faire des économies en profondeur. Elle est bien plus impérieuse encore aujourd'hui qu'il a trois mois. **C'est en faisant des économies sur les grands travaux civils, en donnant la priorité aux avions et aux mitrailleuses sur les dépenses utiles mais qui peuvent être différées, que nous nous sommes mis en mesure de supporter des dépenses militaires accrues.**

Ce matin encore, sur la proposition du comité de la hache, j'ai soumis à la signature du chef de l'Etat, un décret réalisant 200 millions d'économies sur les crédits affectés aux routes. Mais, il y a des dépenses, comme le relèvement des tournants qui peuvent attendre des jours plus heureux.

La question des fonctionnaires et retraités des communes

Un autre décret concerne les fonctionnaires et les retraités des départements et des communes. Vous savez que nous avons augmenté les rémunérations des agents de l'Etat. Or, dans quelques communes et départements, les traitements et retraites sont encore et malgré des lois récentes, supérieurs à grade égal, à ceux des fonctionnaires de l'Etat.

Sur l'avis du Comité de la Hache et dans un souci d'équité contre lequel nul ne peut s'élever, nous avons décidé, non pas de diminuer ces traitements déjà supérieurs, mais de ne pas permettre une augmentation qui maintiendrait un avantage injustifié. Cette mesure s'imposait d'autant plus qu'il s'agit surtout de grandes villes qui font certainement appel à l'Etat pour faire leurs fins de mois.

A eux seuls, Paris et le département de la Seine ont emprunté, au Trésor, depuis deux ans et demi, deux milliards 300 millions. Personne ne pense que cette situation puisse se prolonger longtemps. La mesure prise ce matin, n'est qu'une des premières mesures d'assainissement.

Continuez votre effort

A la fin de ce discours, j'ai le droit de vous reposer la question et de vous dire: **« N'avons-nous pas raison, le président Daladier et moi, de vous appeler à l'effort et au sacrifice ? Grâce à vous, grâce à votre compréhension, grâce à votre discipline, la place de la France dans le monde a changé en trois mois. Vous avez fait la France plus forte. Continuez votre effort. C'est ainsi que vous découragerez les mortelles imprudences.**

La France a la conscience tranquille. Elle n'a de mépris pour personne. Elle ne craint personne. Ne désespérons pas que devant la France calme et décidée, tout le monde comprenne que l'Europe a bien d'autre chose à faire qu'à faire la guerre. La France forte, la France guérie peut, aujourd'hui récolter, demain collaborer.

Le Réveil Illustré
Le Magazine le meilleur marché
Parait tous les mercredis
0,50

LE CONSEIL DES MINISTRES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le cent cinquantenaire de la Révolution

M. Jean Zay, ministre de l'Education nationale, a fait approuver par le Conseil le projet de loi sur la célébration du cent cinquantenaire de la Révolution française et le projet de loi portant participation de la France aux olympiques de 1940 à Helsinki. Ces deux projets seront déposés mardi sur le bureau de la Chambre.

L'exposé de M. Bonnet

D'après les informations recueillies à l'issue du Conseil des ministres, celui-ci a été consacré en majeure partie à l'exposé de M. Paul Reynaud, de la situation financière, monétaire et économique, ainsi que des projets d'économie.

Dans l'exposé que M. Georges Bonnet fait de la situation extérieure, le ministre des Affaires étrangères a mis surtout ses collègues au courant de l'impression produite à l'étranger par son discours de jeudi dernier à la Chambre, ainsi que par celui du président du Conseil. Cette impression a été particulièrement bonne à Londres, à Washington et elle a été favorable à Varsovie et à Berlin.

Le ministre des Affaires étrangères a remercié notamment le président du Conseil du passage de son discours relatif à la valeur de l'armée italienne et aux services rendus par elle pendant la guerre. Les articles ironiques parus dans certains journaux français avaient, en effet, au témoignage des observateurs français en Italie, produit un effet des plus regrettables, entraînant un revirement presque complet de l'opinion italienne à l'égard de la France.

La question des réfugiés espagnols

Le Conseil a examiné également le problème des réfugiés. Aux dernières informations parvenues de la frontière franco-espagnole, la situation se compliquerait d'heure en heure. L'ancien front républicain semble désorganisé de plus en plus. Les routes menant du territoire espagnol à la frontière sont encombrées de réfugiés annonçant l'arrivée prochaine à la frontière de quantités massives de non-combattants.

Un certain nombre de mesures ont été arrêtées et M. G. Bonnet demeurera en contact avec M. Albert Sarraut pour suivre l'évolution de la situation et prendre toutes décisions pour y faire face.

On croit savoir que des appels ont été adressés au général Franco par le souverain pontife et par un certain nombre d'autres personnalités éminentes, pour lui demander d'user de clémence et de faire une déclaration qui permettrait à la population civile réfugiée en France de regagner l'Espagne. Quant aux combattants qui auraient passé la frontière française, ils seront désarmés. Ceux qui en exprimeront le désir pourront regagner le territoire nationaliste, en ce qui concerne les autres, une décision sera prise ultérieurement, quant à leur sort.

LA RÉDUCTION DES DÉPENSES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les décisions prises en Conseil des ministres concernant les dépenses des collectivités locales ont pour objet de réduire le volume des budgets départementaux et communaux. Il serait désormais interdit aux collectivités locales d'allouer à leurs employés des traitements supérieurs à ceux que perçoivent les fonctionnaires de l'Etat titulaires d'emplois analogues ou possédant des titres équivalents.

LE DISCOURS DU CHANCELIER HITLER N'AURAIT AUCUNE ALLURE AGRESSIVE

Le Führer ferait le point de la situation internationale et annoncerait la prochaine visite du roi d'Italie en Allemagne

Berlin, 28. — Le discours que prononcera le chancelier Hitler devant le Reichstag, le 30 janvier, sera souligné, selon le « Danziger Vorposten », par « la présence probable d'auditeurs italiens ». Le journal ne précise pas s'il s'agit du ministre d'Etat Farinacci, actuellement l'hôte en Allemagne du gauleiter de Franconie, Julius Streicher, et qui assistera très vraisemblablement à la séance du Reichstag, ou bien s'il s'agit du comte Ciano, dont aucun fait nouveau ne permet d'affirmer la présence à cette manifestation.

On apprend, par ailleurs, au sujet des relations germano-italiennes, que le führer annoncera vraisemblablement, le 30 janvier, la visite prochaine en Allemagne du roi d'Italie. Le « Dantziger Vorposten », seul organe nazi qui se permette de se livrer d'avance à des suppositions sur le discours du chancelier Hitler, estime « qu'il fera le point, avec précision de la situation internationale et que les principaux éléments de cette mise au point seront fournis par les entretiens divers des puissances de l'axe avec les gouvernements de l'Est et du Sud-Est au cours des derniers jours, par la tournure récente des opérations en Espagne et par les échanges de vues courants entre l'Italie et l'Allemagne ».

Le journal met en garde contre l'attente de nouvelles sensationnelles à cette occasion et s'élève contre les combinaisons de l'étranger, prêtant au chancelier Hitler des intentions agressives, soit en Afrique, soit en Espagne, soit à l'Ouest.

MORT de M. M. Gounouilhou

Nous apprenons avec regret le décès survenu à Bordeaux, de M. Marcel Gounouilhou, président fondateur du Syndicat des quotidiens régionaux, ancien directeur de la « Petite Gironde », conseiller général de la Gironde, ancien député.

Nous présentons à la famille de notre confrère, nos sincères condoléances.

Nouveaux commentaires allemands sur les discours de MM. Ed. Daladier et Georges Bonnet

Berlin, 28. — La presse allemande continue à accorder une grande attention aux discours de MM. Daladier et Bonnet, ainsi qu'au vote unanime de la Chambre française, quant à l'intangibilité de l'Empire français.

Les journaux, dans leurs titres, indiquent la signification de cette manifestation : « Un acte de foi en l'Empire français ».

Un « non » catégorique, écrit la « Frankfurter Zeitung » qui regrette cependant que l'attitude française et l'attitude italienne soient si diamétralement opposées « La question, poursuit le journal allemand, continue à se poser de savoir si la France se trompe ou non sur la signification et sur le contenu concret des buts officiels du gouvernement italien.

» Il manque dans le discours de M. Bonnet, qui, par ailleurs, est bien fait pour ranger en toute éventualité, l'opinion française unanime, derrière le Gouvernement, une indication sur des possibilités pouvant conduire à une détente ou à une solution des problèmes franco-italiens. S'agit-il seulement de s'assurer une base de départ solide ? On le verra bientôt. »

Après avoir félicité M. Daladier de l'hommage qu'il a rendu à la valeur du soldat italien, la « Frankfurter Zeitung » ajoute :

« Ces paroles peuvent contribuer à préparer l'atmosphère qui sera nécessaire pour que des conversations objectives aient quelques chances de succès. L'incontestable volonté de la France de souligner le caractère radical de son opposition agit, à vrai dire, en sens contraire. Un retour à plus d'objectivité serait, pour nous Allemands, bienvenu. »

LE SÉISME AU CHILI

LE GOUVERNEMENT FAIT ÉVACUER les villes sinistrées

Les épidémies ont commencé leurs ravages à la suite du manque d'eau et de la décomposition des cadavres

Santiago du Chili, 27. — La principale préoccupation du gouvernement est actuellement de faire évacuer les villes affectées par le séisme et dans lesquelles les épidémies ont déjà commencé leurs ravages, à la suite du manque d'eau et de la décomposition des cadavres encore ensevelis sous les décombres.

On annonce, d'autre part, que les communications ferroviaires ont été rétablies jusqu'à la ville de Parral.

A Linares, un hôpital de 500 lits a été organisé à la hâte pour recevoir les blessés graves de Chillan. Les réfugiés arrivés à bord du croiseur britannique « Exeter » font le récit des heures épouvantables vécues ces derniers jours et décrivent des scènes impressionnantes, entre autres celle du sauvetage d'un employé de la banque espagnole qui, enseveli sous les décombres pendant trois heures, en compagnie de sa femme, ne fut sauvé avec elle qu'au dernier moment et quand ils commençaient à ressentir les effets de l'asphyxie.

Le Président Aguirre a visité les régions ravagées

Le président Aguirre est arrivé cette nuit à Valparaiso à bord du destroyer « Serrano », venant de Talcahuano. M. Aguirre a déclaré qu'il croyait que les nouvelles qui ont été données sur la catastrophe étaient exagérées. En se rendant à Linares par des routes défoncées il s'est toutefois rendu compte qu'on doit non seulement déplorer la perte de milliers de vies humaines, mais également des dégâts matériels qui s'élèvent à des sommes considérables.

Des mesures sont prises pour combattre la spéculation

M. Aiguirre a ajouté que tous les étrangers qui profiteraient de la situation pour augmenter les prix des denrées seraient expulsés et que les nationaux qui se rendraient coupables du même délit seraient sévèrement punis. Des techniciens se réuniront afin de déterminer le degré de résistance des matériaux avant d'élaborer les plans de reconstruction des régions détruites.

Afin d'éviter la spéculation, le ministre du travail a fixé le prix des denrées alimentaires dans les régions sinistrées et a placé les territoires des provinces de Curico et de Malleco sous la juridiction militaire. Deux trains venant d'Argentine, ont apporté des aliments et des médicaments. L'essence manquant à Concepcion, l'ambassade d'Argentine a offert du carburant pour les avions.

L'intendance a demandé un demi-million de pesos pour l'approvisionnement des régions affectées.

On signale qu'à Penco, 112 personnes ont trouvé la mort dans le séisme.

Gestes de solidarité des autres pays

Le ministère des Affaires étrangères a reçu du gouvernement de Costa-Rica un télégramme annonçant que trois jours de deuil seraient décrétés dans ce pays. La Colombie célébrera également un « Jour du Chili ». La République de Panama enverra deux avions portant du sérum. Le Japon a offert l'envoi d'aliments. Les municipalités de Buenos-Aires et de Mendoza ont voté l'envoi d'un fonds de secours pour les sinistrés.

Les principaux édifices de Concepcion sont détruits

A Concepcion, les principaux édifices ont été détruits : la Banque espagnole, la Banque allemande, la préfecture, le théâtre central, le consulat de Bolivie, la Caisse d'Epargne, la caserne des carabiniers, les clubs ; quelques-uns des bâtiments brûlent encore ce matin.

L'immeuble du journal « La Patria » est entièrement en ruines, ainsi que les bâtiments de la municipalité.

1.500 survivants à Cauquenes sur 12.000 habitants

Un réfugié venant de Cauquenes déclare que la ville a été totalement détruite et que, d'une population s'élevant à 12.000 personnes il ne resterait plus que 1.500 survivants environ.

L'hôpital et la prison ont été détruits entièrement. Seuls une religieuse et quelques-uns des malades ont pu s'échapper de l'hôpital. Dans la prison, quelques condamnés qui restaient ont été étouffés sous une épaisseur de 7 mètres de terre et de murailles.

De nombreux avions arrivent à Santiago transportant des blessés de la zone sinistrée.

Dans la petite ville de Florida, 63 cadavres ont été inhumés.

Dans la ville de Coronel, le nombre des victimes est peu élevé. Les boulangers de Santiago ont offert 2.000 kilos de pain pour les victimes de la catastrophe.

Dans la ville de Concepcion l'électricité a pu être rétablie partiellement. On annonce à Valparaiso l'arrivée du pétrolier « Maipo », avec 300 blessés.

Un télégramme du Conseil municipal de Paris

Paris, 28. — M. Le Provost de Launay, président du Conseil municipal, vient d'envoyer le télégramme suivant à M. de Sartiges, ministre de France au Chili:

« Paris s'associe de tout cœur aux cités du Chili éprouvés par l'effroyable séisme. Je vous serais obligé de vouloir bien être, auprès d'elles et des familles cruellement atteintes, l'interprète de nos sympathies douloureuses. »

LA MOBILISATION INDUSTRIELLE ET ÉCONOMIQUE...

...est réclamée par l'Union fédérale des Anciens Combattants pour porter à leur maximum de rendement les moyens de production de l'armement national

Paris, 28. — L'Union fédérale des Associations françaises d'anciens combattants et de victimes de la guerre communique :

« MM. Henri Pichot, Jean Goy et de Barral, présidents des trois plus importants groupements d'anciens combattants, viennent d'adresser à M. Daladier la lettre suivante :

» Monsieur le Président du Conseil et cher camarade. Devant la gravité des événements internationaux en cours ou à venir, les anciens combattants, préservateurs et défenseurs du patrimoine français national et impérial, ont le droit et le devoir de faire entendre leur voix.

» C'est pourquoi nous prenons la liberté déférente de demander au Gouvernement : Que soient immédiatement mis en œuvre par une mobilisation industrielle et économique, pour être portés à leur maximum de rendement, les moyens de production de l'armement national et que, en particulier, une stricte discipline morale et technique soit partout la règle du travail ; que soient immédiatement mis en œuvre les moyens de défense passive des populations civiles, notamment la construction d'abris, les plans d'évacuation des grandes agglomérations, la distribution des masques standards à des prix contrôlés ;

» Qu'un statut des étrangers en temps de mobilisation ou de guerre prévoie, selon le cas, leur incorporation dans des troupes spéciales et combattantes ou leur affection à des travaux de défense nationale de toute façon, une surveillance et un contrôle permanents de ceux qui ne seraient pas embrigadés et le refoulement des suspects.

» Nous sommes assurés que ces suggestions rencontreront votre assentiment et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments de respectueuse camaraderie. »

La livraison à la France d'avions américains

est un témoignage de la volonté des Etats-Unis de coopérer avec les démocraties

Washington, 28. — La déclaration de M. Roosevelt permettant à la France d'acheter de six cents à sept cents avions de guerre des derniers modèles aux Etats-Unis est interprétée dans tous les milieux comme un net témoignage de la volonté des Etats-Unis de coopérer avec les démocraties.

M. Roosevelt estime que la coopération au programme de réarmement de la France est le moyen d'éviter des restrictions possibles de la loi de neutralité qui devait être appliquée à la déclaration de guerre. Pour répondre par avance à la campagne des isolationnistes, l'Administration fait ressortir que la France paie comptant, ce qui écarte les restrictions de la loi Johnson visant les Etats qui n'ont pas soldé leurs dettes de guerre.

LA COMMUNE DE CHVALKOVICE EST RENDUE PAR L'ALLEMAGNE A LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Prague, 28. — La commune de Chvalkovice, en Bohême, vient d'être rendue par l'Allemagne à la Tchécoslovaquie.

Cette commune appartenait, autrefois, aux chevaliers de Chvalkovice, dont l'un, célèbre chef hussite, était un des ancêtres du ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, M. Frantisek Chvalkovsky.

LE PAQUEBOT « NORMANDIE » A APPAREILLÉ POUR NEW-YORK

Le Havre, 28. — Le paquebot « Normandie » a appareillé pour New-York à 14 h., avec près de 900 passagers, ce qui est un record pour la saison.

Quarante-trois d'entre eux feront la croisière de Rio-de-Janeiro que doit effectuer « Normandie ».

LE PEINTRE AUGUSTIN LESAGE entreprend un voyage en Égypte

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Aussi M. Lesage était-il tout heureux de nous annoncer, qu'il allait partir pour l'Egypte en compagnie de savants de l'Association Guillaume Budé, désireux de compléter le cycle de leurs études sur la civilisation méditerranéenne.

Le peintre exposera dans deux centres principaux de son séjour : Le Caire, pour la Basse-Egypte, Louqsor pour la Haute-Egypte. Deux centres, en effet, dont les raisons d'intérêt sont nombreuses et variées. Les civilisations pharaonique, ptolémaïque, copte, musulmane, enfin le monde moderne, y doivent, à des titres divers retenir l'attention du visiteur cultivé.

Le voyage

M. Lesage, brièvement nous a tracé un itinéraire de ce voyage et nous allons en donner un rapide aperçu. Le départ s'effectuera de Marseille le mardi 21 février sur le « S.S. Khédive Ismail » où après une escale à l'Ile de Malte, l'arrivée est prévue pour le dimanche suivant à Alexandrie.

Le lendemain, arrivée au Caire. Guidés, renseignés et reçus par les autorités scientifiques françaises qui maintiennent si heureusement en Egypte, une tradition de haute culture intellectuelle, les voyageurs excursionneront à Memphis, à Sakkarah, aux pyramides de Gizeh, au vieux Caire, à l'île de Roda et au Nilomètre. Ils visiteront le Musée égyptien, les Mosquées, la Citadelle, les tombeaux des Califes et des Mamelucks, le Musée arabe et les bazars.

S'arrêtant ensuite à Assouan et Edfou, ils arriveront à Louqsor, où ce sera de nouvelles visites et de nouvelles excursions parmi lesquelles les temples de Karnak, de Louqsor, de la vallée des Rois (colosses de Memmon, tombeaux des Reines), etc, etc..

Le retour, après une escale à Gênes est prévu pour le lundi 20 mars à Marseille.

De grandes réceptions vont être organisées paraît-il là-bas en l'honneur de cet homme du Nord, de cette région qui nous est chère et qui fut le berceau de tant d'hommes d'élite et de génie. M. Lesage sera accompagné encore dans son voyage par M. Viala, d'Oran, président des Aveugles de l'Oranais, que nous avons eu le plaisir déjà de rencontrer, de la Comtesse Coluzzi et de M. Fournier, de Paris.

Quelques mots

Le Nord, notre chère région, comme nous le disions plus haut, va une nouvelle fois s'enorgueillir. Aux Egyptiens, aux amateurs d'art avertis, va leur être donné d'admirer en cet artiste étonnant qui n'a jamais eu de maîtres, qu'aucun professeur n'a jamais guidé par des leçons, ces étranges peintures qui nous ramènent aux époques les plus reculées de nos civilisations connues, égyptiennes, assyriennes, hindoues, perses, etc...

Cet ancien mineur ne peint que par inspiration. Son génie a confondu les milieux artistiques les plus autorisés. La manifestation la plus éclatante du savoir de ce peintre, a été d'être sélectionné parmi les peintres les plus en vue de la Société Nationale des Artistes Français dont il est un des membres les plus étonnants.

Cet artiste surprenant, peut se classer parmi les prototypes de la peinture populaire.

Il est curieux de constater dans cet art pictural, des contrastes qui laissent rêveur. Et n'y trouve-t-on pas dans cette tonalité ambiante des heurts qui désarment. De cette coloration prenante, faisant foin des complémentaires, il se dégage, malgré les aisances heurtées, une telle harmonie, un tel ensemble, que malgré soi on reste rêveur. Telle est du moins, l'opinion de gens avertis et des plus autorisés dans le monde de la peinture artistique.

Souhaitons à M. Lesage, bon voyage et bonne chance. Qu'il nous revienne d'Egypte chargé de lauriers et la petite commune de Burbure, s'enorgueillira une fois de plus.

A. M.

LES FUNÉRAILLES DE M. PAUL JOUHAUX ONT EU LIEU HIER

Versailles, 28. — Cet après-midi a été célébré dans une stricte intimité, l'enterrement de M. Paul Jouhaux ; son père, le secrétaire général de la C. G. T., y assistait avec quelques amis.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Pantin.

LA DÉMARCHE DE L'U. D. DU NORD au ministère du Travail

pour le maintien intégral de la subvention de l'Etat aux Caisses syndicales de chômage

Le secrétariat de l'Union Départementale rappelle qu'il a été appelé à effectuer des démarches auprès des Pouvoirs publics concernant le fonctionnement des Caisses Syndicales de chômage

Sous ses auspices, une délégation s'est rendue, il y a un mois, au ministère du Travail pour attirer l'attention sur les graves inconvénients qui résulteraient de la réduction du versement de l'Etat aux Caisses Syndicales de chômage.

Il a été signalé que ces réductions de crédit avaient été décidées par la commission de répartition des fonds qui siégeait sous la présidence de M. Bienvenu-Martin.

Comme première conclusion à ces démarches l'Union Départementale des Syndicats ouvriers du Nord a reçu du Ministère du Travail, la lettre ci-après qui apporte aux administrations des caisses syndicales de chômage quelques espérances.

« M. le Secrétaire général de l'Union Départementale des Syndicats ouvriers du Nord,

« Vous m'avez signalé la situation difficile dans laquelle se trouvent les caisses de chômage par suite de la réduction de leurs subventions.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en vue de remédier à cette situation et de rétablir les subventions au taux normal, les crédits supplémentaires nécessaires ont été demandés.

» Je suis intervenu personnellement et de façon particulièrement pressante auprès de M. le ministre des Finances pour qu'une suite favorable soit réservée à cette demande.

» Dès que je serai en possession de ce crédit, vous pouvez être assuré qu'il sera procédé immédiatement à sa répartition entre les Caisses. — Pour le ministre : SALVADOR ».

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 29 janvier 1939. — 29e jour de l'année. — Soleil : lever à 7 h. 28 ; coucher à 16 h., 41. — Lune : lever à 11 h. 06 ; coucher à 1 h. 19. — Saint du jour : Saint François de Sales.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites à la station le 28 janvier, à 17 h. :

Baromètre : 754 m/m 1 ; hausse depuis la veille, à 16 h. : 4 m/m 7. — Thermomètre : fronde, 2°9 ; minima, 2° ; maxima, 3°8. — Etat hygrométrique : 86. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : néant. — Direction du vent : Nord-Est. — Direction des nuages : sans direction. — Etat du ciel : très nuageux. d'hui : couvert, froid.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Généralement couvert et brumeux, quelques flocons de neige, éclaircies locales l'après-midi. Vent de Nord-Est puis Est, faible à modéré. Le minimum de température sera en faible baisse. Gelées nocturnes.

JEUX D'ESPRIT

pour s'amuser en famille...

Ce qui vaut dix fois son pesant de radium

Nous avons demandé à nos lecteurs, il y a quelque temps, quelle était la plus commune et la plus rare des choses : c'est, pour une personne habitant à plusieurs centaines de kilomètres du littoral, une petite quantité d'eau de mer naturelle. Aujourd'hui, nous les prions de rechercher la chose la plus précieuse, c'est à dire la plus chère par rapport à son poids. Peut-être penseront-ils au radium ? Ce serait une erreur. Il existe une chose aussi peu à la portée de tout le monde que le radium, mais cependant parfaitement concevable, positive et matérielle. De quoi s'agit-il ?

— Vous trouverez — la réponse plus loin

LA LOTERIE COLONIALE BELGE

Le tirage de la première tranche 1939 de la Loterie Coloniale belge vient d'être effectué à Bruxelles. En voici le résultat: Les numéros se terminant par :

1	gagnent	100 fr.
86	»	500 »
628	»	1.000 »
955	»	2.500 »
3.392	»	5.000 »
9.060	»	5.000 »
6.017	»	10.000 »
9.958	»	10.000 »
73.932	»	25.000 »
22.011	»	25.000 »
67.788	»	25.000 »
27.992	»	25.000 »
28.384	»	25.000 »
89.111	»	25.000 »
26.555	»	25.000 »
67.601	»	25.000 »
07.360	»	50.000 »
55.760	»	50.000 »
60.680	»	100.000 »
79.976	»	100.000 »
108.205	»	250.000 »
444.006	»	250.000 »
258.325	»	250.000 »

LE BILLET PORTANT LE N° 510.939 GAGNE UN MILLION DE FRANCS

La Grande Tombola de la Presse du Nord

Comme nous l'avons annoncé, c'est demain lundi 30 janvier que commencera la mise en vente des billets de la grande tombola de la Presse du Nord de 1939. L'accueil si cordial et empressé que nos concitoyens ont toujours fait à cette tombola qui tient, incontestablement, le premier rang parmi toutes les tombolas régionales, ne manquera pas de se reproduire cette année encore, malgré les difficultés de l'heure présente.

La tombola de la Presse en est digne à tous les titres tant par le but qu'elle poursuit d'assurer une modeste retraite à de vieux journalistes dont la carrière tout entière s'est déroulée au service du public, que par l'intérêt qu'elle présente et les avantages qu'elle offre.

En effet, cette nouvelle tombola, autorisée par arrêté de M. le préfet du Nord, en date du 27 octobre 1938, aura comme gros lots :

1° Un portefeuille d'une valeur de **50.000 fr.**

2° Un portefeuille d'une valeur de **20.000 fr.**

3° Un portefeuille d'une valeur de **10.000 fr.**

4° Un portefeuille d'une valeur de **5.000 fr.**

La commission de la tombola a estimé qu'en raison de la crise qui continue à se faire durement sentir dans notre région, il convenait de renouveler le geste des deux dernières loteries et d'ajouter à la longue série des lots une chose susceptible d'être fort justement appréciée à l'heure présente, soit

25 portefeuilles de 1.000 fr.

Comme les années précédentes, la tombola comportera **de nombreux autres lots de haut prix et d'incontestable intérêt ; des lots utiles et agréables, ainsi que des surprises**, dont la désignation sera faite ultérieurement, mais qui ne seront pas échangeables contre espèces.

LE PRIX DU BILLET RESTE TOUJOURS DE UN FRANC, CE QUI FAIT DE LA TOMBOLA DE LA PRESSE DU NORD LA MOINS CHÈRE DE TOUTES, ACCESSIBLE A TOUTES LES BOURSES.

Les demandes peuvent être adressées à nos vendeurs et dépositaires, et dans nos bureaux, à Lille.

« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX